

## AVIS DE COURSE

### Coupe de ligue Rhône-Alpes

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2016

Lac d'Annecy

### UNCAnnecy le Vieux

#### 1. REGLES La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les règlements fédéraux.

#### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

##### 2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) :

**Dériveur** : Optimist, Laser 4.7, Laser Radial, Laser Standard, Open bic, inter série double moins de 15 ans et inter série dériveur (dont « fast » et Laser Vago)

**Catamaran** : Tous les catamarans ayant un rating fédéral < ou = à 1,49.

**Windsurf** : Toutes planches à Voile Raceboard

**Handi-valide** : MiniJI, Access Dinghy 2.3 et 303, et toutes les classes handi-valide ayant un rating fédéral ou expérimental

##### 2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

**3.2.** Les bateaux admissibles doivent **OBLIGATOIREMENT se préinscrire par internet** avant le 15 mai en complétant le formulaire disponible via le Site du Club. [www.unca-voile.fr/cdl2016/](http://www.unca-voile.fr/cdl2016/) ou sur la news du site de la ligue de Voile Rhône-Alpes. [www.voile-rhonealpes.org](http://www.voile-rhonealpes.org)

#### 3. DROITS A PAYER Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Toutes classes	20€ par coureur repas du samedi soir inclus (tartiflette)

#### 4. PROGRAMME

##### 4.1. Confirmation des inscriptions : le 21 mai de 9h30 à 12h30

##### 4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
Samedi 21 mai	<b>14H le 1er jour pour une ou plusieurs courses</b> Pour chaque jour, pour tous quatre courses au maximum, sept pour les windsurfs espoirs, raceboard et 3 pour les optimists benjamins	<b>Toutes classes</b>
Samedi 21 mai	<b>12h30 Briefing avec les entraîneurs</b> <b>13h Briefing coureur</b>	
Dimanche 22 mai	<b>10h</b>	<b>Toutes classes</b>

##### 4.3 Remise des prix : dimanche 22 mai après les courses.

## 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront **disponibles à la confirmation des inscriptions le 1<sup>er</sup> jour de la régata et affichées selon la Prescription Fédérale.**

**6. LES PARCOURS** seront des parcours construits ou longue distance.

## 7. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour. ***Application de la règle 42 et de l'Annexe P et de l'arbitrage semi direct expérimental (si moyen humain et techniques)***

**8. CLASSEMENT** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

## 9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

**10. PRIX** Des prix seront distribués au plus vite le dernier jour de course

## 11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## 12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- UNCA Nancy le Vieux 04 50 23 46 20 [unca@unca-voile.fr](mailto:unca@unca-voile.fr) <http://www.unca-voile.fr> Carole Perron
- Ligue de voile Rhône-Alpes 04 79 63 76 22 [ligue33@wanadoo.fr](mailto:ligue33@wanadoo.fr) [www.voile-rhonealpes.org](http://www.voile-rhonealpes.org)

